

DEC25086DAJ

Décision du 9 mai 2025 portant renouvellement du mandat de M. Stéphane LEMARIÉ en qualité de Chef de Département adjoint du Département ECOSOCIO

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe Mauguin en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-03) fixant la liste et les missions des départements de recherche de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, modifiée par la décision du 24 juin 2020 (note de service n°2020-50),

Vu la décision du 15 septembre 2021 portant nomination de M. Stéphane LEMARIÉ en qualité de Chef de Département adjoint du Département ECOSOCIO pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} juin 2021,

Vu la décision du 30 avril 2025 portant renouvellement des mandats de M. Pierre DUPRAZ en qualité de Chef du Département ECOSOCIO et Directeur des unités d'appui à la recherche n°UAR0519 ECOSOCIO et n°UAR0626 Antenne ECOSOCIO pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} juin 2025,

Décide :

Article unique :

A compter du 1^{er} juin 2025, M. Stéphane LEMARIÉ, Directeur de recherche de 1^{ère} classe, est renouvelé dans ses fonctions de Chef de Département adjoint du Département ECOSOCIO pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 9 mai 2025

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

